

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Cette garantie est délivrée par Neri S.p.A. uniquement en faveur du sujet qui, pour une utilisation dans un but domestique ou professionnel, a acheté des produits de première main présents dans les catalogues de Neri S.p.A. directement auprès de cette dernière, ou bien auprès d'un revendeur agréé. Cette garantie ne peut être transférée ou cédée à un tiers.

Cette garantie est la seule garantie délivrée par Neri S.p.A. sur ses produits. Aucune autre déclaration ou représentation de tiers ne pourra lier de manière valide Neri S.p.A.

Neri S.p.A. garantit l'absence de défauts et les prestations de ses produits seulement et exclusivement si les produits sont soumis à des utilisations, des destinations et des applications expressément indiquées par Neri S.p.A. sur les manuels d'instruction et/ou sur la fiche du produit.

La garantie des produits a une durée de 2 ans (24 mois) à partir de la date de la facture.

Les éventuelles réclamations devront être communiquées par écrit à Neri S.p.A. au plus tard dans les délais suivants, sous peine de déchéance de cette garantie et de l'exercice des droits correspondants:

- a) 8 (huit) jours suivant la livraison des produits à l'acheteur, en cas de défauts évidents;
- b) 8 (huit) jours suivant la découverte et/ou l'apparition du défaut, et dans tous les cas dans la période de garantie, en cas de vices cachés.

Avec la réclamation, l'acheteur devra faire parvenir à Neri S.p.A. une copie de la facture d'achat avec l'indication de la date de livraison, une description du défaut (éventuellement accompagnée de photos des parties défectueuses) et l'indication de la quantité de produits défectueux.

Neri S.p.A., si elle constate l'existence effective du défaut, réparera ou remplacera, à sa seule discrétion, le produit défectueux dans un délai raisonnable après la réclamation.

Les retours éventuels de marchandise défectueuse seront acceptés par Neri S.p.A. seulement s'ils ont été autorisés au préalable par écrit, envoyés correctement, emballés de manière adéquate et en port payé.

Cette garantie ne couvre pas des frais ultérieurs soutenus par l'acheteur en raison de la défectuosité des produits. À titre d'exemple et de manière non exhaustive, Neri S.p.A. ne prendra pas en charge les frais de retrait des produits défectueux auprès de l'acheteur (y compris les frais de démontage) ni les frais d'expédition des produits réparés ou de remplacement envoyés à l'acheteur.

En cas de réclamation ayant trait à l'apparition de rouille, s'il est reconnu qu'elle ne découle pas de la négligence ou d'erreurs dans les phases de montage, transport et/ou manutention, Neri S.p.A. s'engage exclusivement à fournir à ses frais à l'acheteur, au domicile de ce dernier, la peinture spéciale et les instructions nécessaires pour repeindre le produit en question. Toute indemnisation ou compensation différente ou supplémentaire est exclue.

Cette garantie ne s'applique pas dans tous les cas où le défaut ou le dysfonctionnement ne peut pas être attribué directement à Neri S.p.A. et, en particulier, dans tous les cas où le défaut ou le dysfonctionnement est causé par:

- des défaillances survenues durant le transport (rayures, chocs, dysfonctionnements, etc.);

- le montage, l'utilisation, et/ou l'entretien incorrects ou bien effectués de façon non conforme aux instructions fournies par Neri S.p.A.;
- d'autres causes non attribuables à Neri S.p.A. comme, à titre d'exemple, des réparations ou des modifications non autorisées au préalable par écrit par Neri S.p.A., des altérations, des chocs, des actes de vandalisme, des abus, des accidents ou des causes de force majeure.

Cette garantie remplace et exclut toute autre garantie prévue par la loi ou contenue dans tout autre document ou accord et, par conséquent, les recours qui y sont prévus constituent les seuls droits reconnus à l'acheteur en cas de défectuosité des produits. Toute autre responsabilité possible de Neri S.p.A., contractuelle ou extracontractuelle, pouvant découler de la fourniture de produits défectueux, est donc expressément exclue.

En particulier, l'acheteur ne pourra pas réclamer de dommages et intérêts, une réduction des prix ou une résolution du contrat. En aucun cas Neri S.p.A. ne sera responsable pour des dommages indirects ou des pertes de profits.

Neri S.p.A. se réserve le droit de supprimer et/ou modifier sans préavis d'éventuels produits insérés dans le catalogue afin d'améliorer ceux-ci ou pour des exigences commerciales et/ou productives.

Neri S.p.A. décline toute responsabilité pour les éventuels dommages pouvant, directement ou indirectement, survenir à des personnes et/ou à des choses en raison du non-respect de toutes les indications contenues dans le manuel d'utilisation ou bien dans les brochures ou catalogues concernant en particulier les instructions de montage, installation, utilisation et entretien du produit et/ou en raison d'une utilisation du produit non conforme à la diligence requise par sa nature.

Le tribunal compétent est exclusivement celui de Forlì, excluant expressément tout autre tribunal concurrent.